



et votre vie s'active

Bilan de compétences « Dynamique »

Objectifs

- ✓ J'identifie mon capital de compétences métiers et mes compétences transférables.
- ✓ Je valorise mes atouts professionnels.
- ✓ Je repère mes atouts facilitateurs et mes freins.
- ✓ J'explore différents métiers, fonctions, secteurs d'activité.
- ✓ Je définis 1 à 2 cibles professionnelles prioritaires.
- ✓ Je rencontre des professionnels pour valider mes choix.
- ✓ Je gagne en confiance et en assurance.

Contenu :

Je bénéficie de 16 heures d'accompagnement totalement adaptées à mon rythme et à mes contraintes qui incluent des phases de travail guidé en centre et à distance.

Je fais le point sur mes envies, mes compétences, mes atouts professionnels et personnels plus une thématique choisie en fonction de mes attentes : explorer mon environnement professionnel, détecter ses opportunités et ses ressources élargir mes choix par la découverte de métiers (vidéos, fiches, réalité virtuelle, échanges avec des professionnels), préparer des entretiens par simulation met-

tre à jour mon CV et valoriser mon parcours et mes atouts élaborer une stratégie et envisager des solutions concrètes (formation, VAE, mobilité interne...).

J'échange avec mon conseiller en face à face au cours de 8 entretiens individuels, à chaque étape clé de mon bilan, pour faire le point et me guider dans l'avancée de mes réflexions et de mon projet dans une véritable relation de confiance.

J'ai accès à des ressources pédagogiques en ligne à distance ou en centre. Je réalise des démarches de manière guidée avec l'aide d'outils adaptés à mes besoins.

Je peux bénéficier d'échanges personnalisés avec toute personne utile à mon parcours en fonction de mes attentes spécifiques.

Je bénéficie d'un entretien téléphonique de suivi pour faire le point 6 mois après la fin de mon bilan.

Déroulement :

Je bénéficie d'un entretien d'accueil et de conseil gratuit (au CIBC ou à distance) pour confirmer le choix du type de bilan, adapter le contenu de mon bilan, échanger avec un conseiller et définir les modalités et le calendrier de mon accompagnement.



Formation adulte



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

Chrystelle CHEVILLARD

chrystelle.chevillard@educagri.fr

CIBC de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363 - 70014 Vesoul cedex
11, rue Gambetta - 70100 GRAY
Tél. 03 84 96 85 04

Référent :

Carole DECHAMBENOIT

carole.dechambenoit@educagri.fr

cibc-70@educagri.fr





et votre vie s'active

Bilan de compétences « Dynamique »

Dynamisme et optimisme, j'active mes atouts pour mon avenir professionnel ! Je repars avec une synthèse détaillée qui valorise mes atouts, mes choix, mes scénarios professionnels et mon plan d'actions personnalisés.

J'ai bénéficié d'un circuit entièrement individualisé en fonction de mes besoins et de mes priorités pendant lequel j'ai pris le temps d'étudier toutes les options pour sécuriser mes choix.

En plus, j'acquiers de nouvelles compétences : mieux valoriser mes atouts, accéder aux bonnes informations (emploi, métier, formation), mobiliser des réseaux professionnels, élaborer un plan d'action et une stratégie, argumenter un projet (ou passer un entretien),...

La durée maximum du Bilan de compétences "Dynamique" est de 16 heures.

Les actions sont conduites, sauf exception, de manière individuelle, et vous êtes seul destinataire des conclusions du Bilan.

Publics concernés :

Peut bénéficier d'un Bilan de Compétences toute personne active, notamment :

- ✓ les salariés du secteur privé, en contrat à durée indéterminée ou déterminée ,
- ✓ les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires...),
- ✓ Les demandeurs d'emploi

Conditions d'admission :

Le salarié justifiant d'au moins cinq années d'activité salariée dont 12 mois dans l'entreprise, peut :

- ✓ prendre l'initiative de suivre un Bilan de compétences en dehors du temps de travail, il n'est alors pas tenu d'informer son employeur de la démarche.
- ✓ dans le cas contraire, le salarié devra

faire une demande à son employeur de congé de bilan de compétences.

Le demandeur d'emploi a la possibilité de mobiliser des dispositifs (compte personnel formation et AIF) ; le dossier de demande de prise en charge devra être constitué avec le conseiller pôle emploi ou le conseiller en évolution professionnelle.

Conditions d'entrée :

La réalisation du bilan est subordonnée à la signature d'une convention tripartite signée par le bénéficiaire, l'organisme prestataire de bilan et l'organisme financeur.

Validation de la prestation :

- ✓ Synthèse écrite du bilan de Compétences.

Organisation de la prestation :

- ✓ Système d'entrées et sorties permanentes.
- ✓ Entretiens individuels, réalisation de positionnements sur des outils variés, enquête auprès de professionnels...
- ✓ Durée : 16h d'accompagnement

Financement & rémunération :

Prise en charge financière à étudier selon votre situation professionnelle (financements publics, Opacifs, OPCAs entreprises, etc.)

Coût :

- ✓ 1150 €

Indicateurs de résultats :

	Taux de recommandation	Taux de satisfaction
BILAN	91%	92%

